

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

-----  
MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
CELLULE DE SUIVI

REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace – Work – Fatherland*

-----  
MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS

-----  
GENERAL SECRETARIAT

-----  
FOLLOW-UP UNIT

**CONFERENCE ANNUELLE DES RESPONSABLES  
DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES  
ELARGIE AUX ORGANISMES SOUS TUTELLE  
DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES**

**Thème** : « *Vers une Action sociale de proximité, quantifiable et performante : pour une appropriation et une opérationnalisation du nouvel organigramme du MINAS* »

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

Février 2018

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La protection et la promotion des droits des groupes populationnels vulnérables figurent parmi les priorités de la politique sociale du Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, qui place la personne humaine au centre de toute initiative de développement, et dans sa Profession de foi à l'occasion de sa candidature à l'élection présidentielle du 11 octobre 2004, affirmait que : « **Le progrès social reste et demeure notre priorité** ». Cette posture volontariste transparaît de la Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035, par laquelle le Cameroun ambitionne entre autres « d'accroître la solidarité nationale et la protection sociale des couches vulnérables », ainsi que du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont les paragraphes 233 et 234 relatifs au développement humain, prévoient que pour la période 2010-2020 : « **Le Gouvernement s'engage (...) à prendre des mesures fortes dans le domaine social non seulement pour améliorer les conditions de vie des populations, mais aussi pour disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique** ».

En vue de l'implémentation de cette politique humaniste orientée vers la promotion d'une croissance durable à visage humain et la redistribution de ses fruits **jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population**, le Ministère des Affaires Sociales a été chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des Personnes Socialement Vulnérables (PSV), une mission consacrée par le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement. Cette responsabilité qui trouve son ancrage dans les deux principaux instruments d'orientation stratégique susmentionnés appelle depuis quelques années l'opérationnalisation d'une stratégie ministérielle principalement axée vers l'entrepreneuriat social, dont la finalité est, par la mobilisation tous azimuts des ressources additionnelles nécessaires à l'inclusion socio-économique et l'autonomisation des PSV, de les faire muter du statut de simples bénéficiaires de l'assistance publique à celui d'acteurs de croissance, de charges sociales à acteurs de développement.

Pour y concourir, le décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales vient de le doter d'un nouveau cadre organique et fonctionnel, dont les aménagements traduisent une volonté de répondre davantage aux besoins spécifiques des PSV, d'optimiser les services à offrir aux cibles, d'en accroître la lisibilité, et de rapprocher autant que possible ces prestations de leurs bénéficiaires.

Dès lors, la souscription performante à ces exigences appelle des actions plus ciblées, des mesures novatrices, et interpelle davantage les services, structures et organismes relevant du MINAS, toutes choses nécessitant au moins l'appropriation individuelle et collective :

- du nouvel organigramme du MINAS et de ses implications réelles ou potentielles ;
- des options stratégiques du département ministériel et de l'architecture de ses programmes ;
- de l'importance de la collecte, de l'analyse et de la transmission périodique des données statistiques pour l'objectivation des résultats et performances ;
- du positionnement sectoriel dans l'irréversible dynamique de la décentralisation au Cameroun.

Tel est le sens de l'édition 2018 de la Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés, élargie aux organismes sous tutelle, placée sous le thème : « **Vers une Action sociale de proximité, quantifiable et performante : pour une appropriation et une opérationnalisation du nouvel organigramme du MINAS** » ; avec pour sous-thèmes :

- ❖ *Organigramme du MINAS du 18 juillet 2017 : innovations, enjeux et défis ;*
- ❖ *L'Action sociale de proximité à l'épreuve de la décentralisation ;*
- ❖ *Culture de l'information statistique et évaluation de la performance au MINAS.*

Ces deux jours d'assises se posent en effet comme une opportunité idoine de réflexion, de concertation et d'échanges devant permettre d'interroger l'action du MINAS, de la re-polariser éventuellement, de définir des stratégies concertées en vue des résultats probants concourant à la participation effective et efficace des PSV à l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

## **II. OBJECTIFS**

### **II. 1- Objectif principal**

Faciliter une meilleure appropriation par les responsables des Services centraux et déconcentrés, des Unités Techniques Opérationnelles, des Organismes sous tutelle ainsi que des OSP et structures partenaires du MINAS, de leur rôle dans l'offre de service de proximité aux PSV dans un contexte de décentralisation.

### **II. 2- Objectifs spécifiques :**

De manière spécifique, il sera question :

- d'évaluer la performance ministérielle au cours de l'exercice 2017 ;
- de clarifier davantage les innovations majeures de l'architecture organique et fonctionnelle du MINAS et leurs implications ;
- d'amener les Responsables du MINAS à s'approprier le nouvel Organigramme du département ministériel ;
- de procéder à l'évaluation de l'action sociale dans le cadre de la décentralisation ;
- de capaciter les participants à l'adoption d'une culture de la collecte, de l'analyse et de la remontée de l'information statistique.

## **III. METHODOLOGIE**

### **III. 1- Dates et lieu**

La conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés élargie aux organismes sous tutelle du MINAS se tiendra **les 1<sup>er</sup> et 02 mars 2018, à la salle des Banquets de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.**

### **III. 2- Méthodes de travail**

L'approche retenue pour la conférence 2018 sera essentiellement participative, adossée sur l'analyse de l'existant autour des thèmes et sous-thèmes ainsi que les contributions des participants.

A l'entame de la phase technique des travaux, le Directeur Général du CNRPH Cardinal Paul Emile LEGER fera une présentation de l'économie du rapport de performance annuelle 2017 de ladite institution, laquelle sera suivie d'échanges. Par la suite, une évaluation de la performance dans les différentes Régions, préparée sur la base des éléments d'information préalablement transmis par les DRAS, sera présentée par l'un des Chefs de Programmes opérationnels du MINAS et discutée en plénière, sous le double prisme du niveau d'atteinte des indicateurs et de la qualité de la reddition des comptes. Les rapports des Délégués régionaux intégreront les performances des Institutions spécialisées de leur ressort.

Au fil des exposés, il s'agira également de discuter en plénière des stratégies visant à faciliter l'appropriation et opérationnalisation du nouveau cadre organique du MINAS, du rôle des services sociaux dans la dynamique de la décentralisation, de l'importance d'une culture de l'information statistique, toutes choses permettant de répondre de façon performante aux besoins spécifiques des PSV, quantifier davantage les interventions et rapprocher autant que possible les services sociaux de leurs cibles.

La cérémonie de clôture des assises sera marquée par l'installation officielle des responsables récemment nommés dans les services centraux du MINAS.

**Toutes les communications seront mises à la disposition du Secrétariat de la conférence en versions physique et électronique. Copie des dites communications sera servie aux participants à la fin des travaux.**

### **III. 3- Supervision et modération des travaux**

Les travaux de la Conférence seront placés sous la supervision générale de Madame le Ministre des Affaires Sociales.

La modération générale sera assurée par Madame le Secrétaire Général.

Une équipe de rapporteurs sera mise en place sous la coordination du Chef de la Cellule de Suivi et comprenant entre autres des responsables de la Cellule de Traduction.

### **III. 4- Participants**

La Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du MINAS élargie aux organismes publics et privés sous tutelle sera ouverte à :

- 1- Tous les responsables des services centraux, jusqu'au rang de Chef de Service (92) ;
- 2- Le Directeur Général du CNRPH et ses principaux collaborateurs (07) ;
- 3- Le Directeur et le Directeur Adjoint de l'ex- ENAAS (02) ;
- 4- Tous les Délégués Régionaux des Affaires Sociales (10) ;
- 5- Tous les Chefs de Brigades de contrôle des Institutions (10) ;
- 6- Tous les Délégués Départementaux Affaires Sociales (58) ;
- 7- Tous les Directeurs des institutions spécialisées (16) ;
- 8- Tous les Chefs de Services Régionaux et Contrôleurs de la DRAS Centre (09) ;
- 9- Tous les Chefs de Centres Sociaux du Mfoundi (08) ;
- 10- Tous les Chefs de Services de l'Action Sociale du Mfoundi (43) ;
- 11- Les personnels d'appuis (16) ;
- 12- Les représentants des CTD (02).

Au total, environ 270 personnes sont attendues à ces assises.

### **IV. RESULTATS ATTENDUS**

- la performance ministérielle pour l'année 2017 est évaluée ;
- les innovations majeures de l'architecture organique et fonctionnelle du MINAS et leurs implications sont davantage clarifiées ;
- les Responsables du MINAS se sont appropriés le nouvel Organigramme du département ministériel ;
- l'action sociale est évaluée dans le cadre de la décentralisation ;
- les capacités des participants sont renforcées en vue de l'adoption d'une culture de la collecte, de l'analyse et de la remontée de l'information statistique ;
- la Conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du MINAS est tenue./-